Image not found or type unknown

CHANGEMENT DE PAYS DE RESIDENCE

Par **MAR1**, le **21/04/2012** à **16:31**

Bonjour;aidez moi a trouver une solution a mon probleme car je nai pas pu tout seul;voila j ai la nationalite marocaine marier avec lituaniene depuis 2008 en espagne(acte de mariage+livret de famille)est on a enfant de 19 mois;alors j ai une carte residence espanol de long duree 5ans carte comunotaire,comme il n ya plus de travail en espagne et je dois chercher le pain n importe ou pour mon enfant je suis venu avec le peu d argent que j avais et sans ma famille pour travailler ici a paris 14 04 12,un ami francais ma heberger chez lui et il ma fait l attestation d hebergement.je suis partis a ala prefecture93 pour me renseigner comment je peux changer ma carte residence ou avoir une autorization de travail, alors j ete mal recu,ils veulent meme pas me repondre avec precision ,JAI CHERCHER PARTOUT SUR LE NET rien n est sur;(salarier ou vie privee et famille ou autre chose)je ne sais a quoi j appartiens?
comment je peux regulariser ma situation? changer ma carte ?ou avoir pour le moment une autorization de travail ?QUELLE sont les document necessaire et ou je dois m adresser ?
merci d avance da votre aide humanitaire.
document que j ai a la main:attestation d hebergement+facture d electricite du locataire et ses fiches de paie+LA CARTE COMUNOTAIRE ESPANOL ET SA TRADUCTION EN FRANCAIS+UNE ATTESTATION PROVISOIRE DE 3 MOIS D AFILIATION DE LA SECURITE SOCIAL RECU DE L ESPAGNE POUR SORTIR DANS L UNION E + J AI OUVET UN COMPTE A LA POSTE + PASSPORT MAROCAIN VALIDE + LIVRE DE FAMILLE ESAPNOL.
MERCI ENCORE DE M AIDEZ

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés